

... ET AUSSI POUR LES PARENTS !

★ L'ESPACE ÉCOUTE-FAMILLE

Proposer une écoute, un soutien et une orientation adaptée aux **parents qui se posent des questions** sur l'éducation de leurs enfants, **qui rencontrent des difficultés éducatives ou familiales**.

● Laurence PUISSEGUR-GAZEAU

Tél. 06 28 23 12 92

✉️ espaceecoute.lespinasse@gmail.com

★ LES SORTIES FAMILLES

Des sorties* **loisirs et culturelles** en famille pour offrir aux parents et aux enfants des temps **de partage et de découverte**.

★ LES SOIRÉES DÉBATS

Des soirées-débats* pour **échanger** sur ce qu'est être parents.

★ LES SOIRÉES FESTIVES

Des soirées festives* pour **jouer et s'amuser** en famille.

* En fonction des contraintes sanitaires en vigueur.

L'accompagnement à la scolarité est une **forte priorité de la Municipalité de Lespinasse** visant à favoriser la **réussite éducative** et à rétablir l'**égalité des chances**.

En lien avec les établissements scolaires, c'est une **aide libre et gratuite** qui concerne les **élèves du primaire** (du CP au CM2) **et du secondaire** (de la 6ème à la 3ème) **et leurs familles**.

Réalisé en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale, l'accompagnement à la scolarité **permet aux enfants de s'épanouir et de réussir à l'école** !

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

CLAS ÉCOLE + CLAS COLLÈGE

ACCUEIL INSCRIPTION RENSEIGNEMENTS

● Justine ALLÉ

Tél. 05 61 09 79 22

✉️ clas.lespinasse@gmail.com

● Eric STRAMARE

Tél. 05 61 09 79 22

✉️ paj.lespinasse@gmail.com

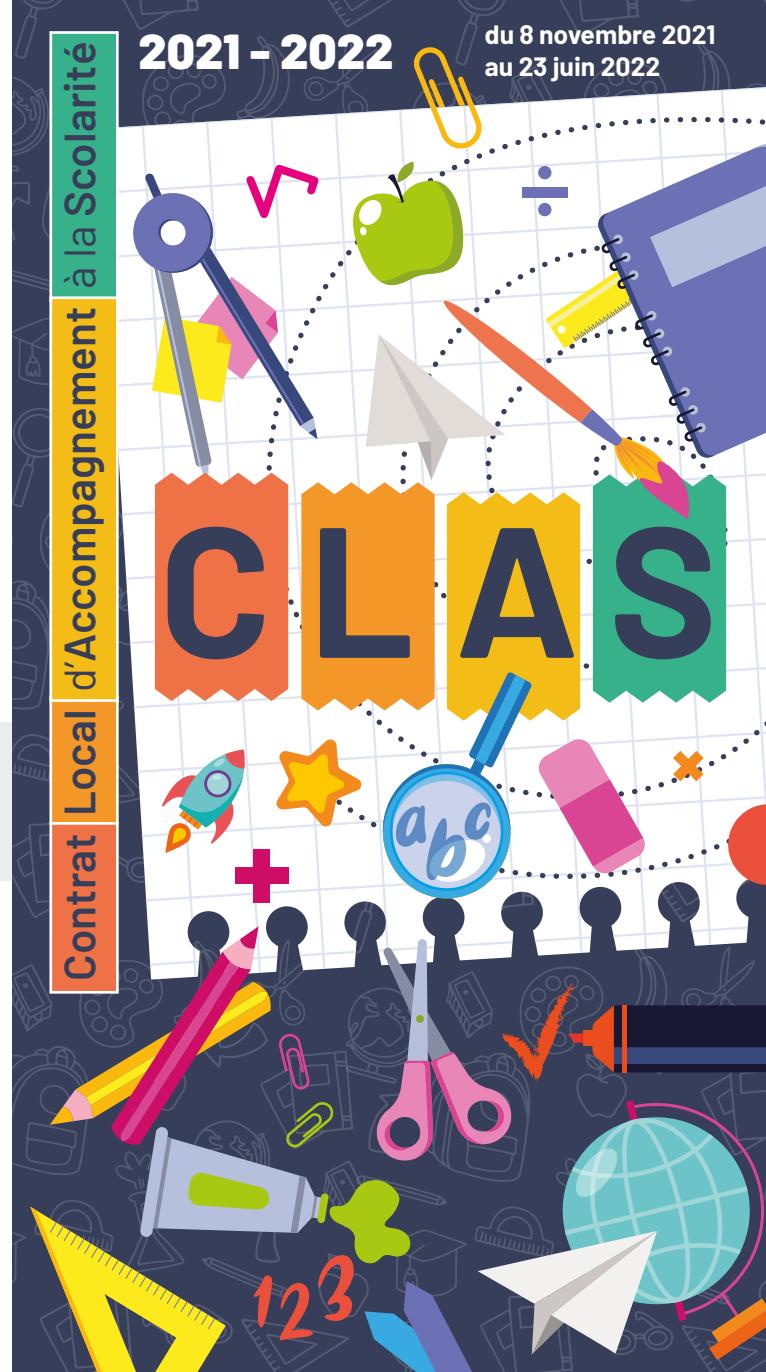
● Patrick THIRION

Tél. 05 61 35 41 66

✉️ patrick.thirion@ville-lespinasse.fr

2021 - 2022

du 8 novembre 2021
au 23 juin 2022





QU'EST CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ ?

C'est un ensemble d'actions visant à apporter, aux côtés de l'école et de la famille, **l'appui et les ressources** qui permettent de **renforcer les chances de réussite des enfants dans leur parcours scolaire**. Ces actions sont centrées sur de **l'aide au travail scolaire**, des **ateliers d'expression** et des **apports culturels** participant à l'épanouissement de l'enfant.

C'est pourquoi, l'accompagnement à la scolarité **s'adresse aussi bien aux enfants** qui ont, à un moment donné de leurs parcours, besoin d'un accompagnement, d'un soutien pour les aider à réussir ; **qu'aux familles** afin de les conforter dans leurs fonctions parentales et **de les soutenir** dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants.

UNE ACTION PARTENARIALE

Une convention de partenariat a été signée avec **l'École Marcel Pagnol** de Lespinasse et **le Collège François Mitterrand** de Fenouillet.



POUR QUI ?

Pour les enfants scolarisés **de l'École élémentaire au Collège**.

L'orientation de l'enfant vers ce dispositif peut être proposée par un enseignant, par la famille, voire par le jeune lui-même.



L'ÉQUIPE ENCADRANTE

L'accompagnement des enfants est assuré par une équipe éducative de **plus de dix personnes** composée de **professionnels qualifiés**, de bénévoles et d'intervenants **culturels et artistiques**.



LA MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



.....

Le travail en **petits groupes** est privilégié afin de favoriser le **suivi individualisé des enfants**. La pédagogie mise en œuvre s'appuie sur la **valorisation des compétences** de l'enfant ainsi que la découverte de **ses capacités** tout en établissant une relation de **confiance** avec lui.

	LUNDI	MARDI	JEUDI
cycle 2	16h - 17h30 cycle 2	16h - 17h30 cycle 2	16h - 17h15 cycle 2
cycle 3	16h - 17h15 cycle 3 - groupe 1	16h - 17h30 cycle 3 - groupe 1	16h - 17h15 cycle 3 - groupe 2
collège	16h - 17h30 cycle 3 - groupe 2	16h - 17h15 cycle 3 - groupe 2	17h30 - 19h collège
AIDE MÉTHODOLOGIQUE			
OUVERTURE CULTURELLE			